



HERBICIDE Sortan™ IS

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE MAÏS DE GRANDE CULTURE

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CETTE BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Rimsulfuron 20 %

Granulés Mouillables

Avertissement, contient les allergènes lait et sulfites
Avertissement, contient le phénol à un maximum de 0,10 % p/p

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32627 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Ne pas contaminer les étendues d'eau.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

- Porter des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des chaussettes et des chaussures pendant toutes activités. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Laver les éclaboussures de la peau et des yeux **IMMÉDIATEMENT** et abondamment avec de l'eau.
- Des gants ne sont pas requis pendant l'application par rampe d'aspersion. Si la ventilation n'est pas adéquate, porter un appareil respiratoire anti-pesticides approprié.
- Après la pulvérisation, se laver les mains et prendre une douche avec du savon et de l'eau.
- Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains et la peau exposée soigneusement avec du savon et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer, d'appliquer des cosmétiques ou d'utiliser la toilette.
- **NE PAS** entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

IMPORTANT

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés ou détruits en cas de non-respect des règles suivantes : Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de tennis ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne contaminer aucune étendue d'eau, y compris l'eau d'irrigation. Éviter le contact de la solution avec les engrais, les insecticides, les fongicides et les semences.

L'Herbicide Sortan™ IS doit être appliqué avec un agent tensio-actif non ionique recommandé, tel que Citowett Plus, Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 2 L par 1 000 L de solution de pulvérisation (0,2 % v/v) sauf s'il doit être mélangé en cuve avec un herbicide à base de glyphosate.

Suivre attentivement les directives de nettoyage du pulvérisateur, car tout résidu dans le réservoir pourrait endommager les cultures autres que le maïs.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
- Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'Herbicide Sortan IS se présente sous forme de granulés mouillables que l'on doit mélanger à de l'eau. Il est appliqué soit en prélevée ou postlevée sur le maïs de grande culture pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent, l'amarante à racine rouge, la renouée liseron, le laiteron potager, la folle avoine, le blé spontané, le soya spontané (y compris les variétés tolérantes au glyphosate), le canola spontané et pour la répression du chénopode blanc. L'Herbicide Sortan IS est non corrosif, non-inflammable et non volatil et il ne gèle pas.

MODE D'EMPLOI

- Faire seulement une application par année, jusqu'à un maximum de 75 g/ha par saison.
- N'effectuer qu'une seule application par année avec de l'équipement terrestre.
- Appliquer seulement sur les cultures agricoles si le risque de dérive vers des aires d'habitations et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatiques.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

- **NE PAS** appliquer par voie aérienne

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives) et les habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) et les estuarien/ marins.

Méthode d'application	Zone tampon de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:		
	Habitat terrestre	Habitat aquatique de profondeur	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	5	1	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

- Une fluctuation rapide de la température (soit un écart de plus de 20 °C en moins de 24 à 36 heures) affectera la culture de maïs. Pour assurer à celle-ci le maximum de protection, attendre de 24 heures après le changement de température avant d'entreprendre la pulvérisation de l'herbicide Sortan IS.
- Pour l'herbicide Sortan IS utilisé seul ou mélangé en réservoir, procéder au traitement SEULEMENT quand il est prévu que la température se maintiendra entre 5 °C et 30 °C dans les 24 heures précédant ET suivant l'application. Si l'on ne respecte pas ces limites de température, on augmente le risque d'endommager la culture.
- S'assurer que la rampe de pulvérisation se trouve à la bonne hauteur par rapport aux plants de maïs afin d'appliquer l'herbicide Sortan IS correctement et uniformément et d'ÉVITER l'arrosage excessif des verticilles de maïs.
- **AVERTISSEMENT** : La culture peut être endommagée si le produit est appliqué sur du maïs qui a été éprouvé par une chaleur ou un froid intense, une humidité excessive, le gel, un sol peu fertile, la sécheresse, un sol saturé d'eau ou trop tassé, l'application préalable de pesticides, la maladie ou l'attaque d'insectes. Dans le cas du maïs endommagé par le gel, attendre de 48 à 72 heures avant d'appliquer l'herbicide Sortan IS.
- L'herbicide Sortan IS arrête rapidement la croissance des espèces sensibles à son action; les symptômes typiques apparaissent généralement dans les 5 à 7 jours suivant le traitement, mais peuvent ne pas devenir visibles avant 2 à 3 semaines, selon les conditions de croissance et la sensibilité des mauvaises herbes.
- Un temps chaud et humide favorise l'action de l'herbicide Sortan IS, alors qu'un temps frais et sec peut la réduire ou la retarder. Les mauvaises herbes endurcies par le froid ou la sécheresse peuvent ne pas être supprimées.

L'OUEST DU CANADA

APPLICATION EN PRELEVÉE OU POSTLEVÉE (quand le maïs est au stade jusqu'à 5 feuilles ou 3 colliers visibles)

STADE DE CROISSANCE DES CULTURES

Appliquer l'herbicide Sortan IS comme un traitement généralisé:

Du stade prélevé de la culture du maïs à un taux d'application de 75 g / ha.
ou

Du stade postlevée jusqu'à 5 feuilles de maïs (ou 3 colliers visibles) à un taux d'application de 37,5 à 75 g / ha.

Pour un meilleur contrôle des mauvaises herbes levées, il est recommandé d'utiliser un mélange en réservoir d'herbicide Sortan IS avec du glyphosate à 900 g de e.a./ha.

Pour une suppression résiduelle optimale, Sortan IS nécessite une pluie dans les 3 à 5 jours après l'application pour pouvoir être activée. L'activation de Sortan IS se produit lorsque les premiers 5 à 10 cm du profil du sol sont complètement humidifiés à la suite d'une pluie, rendant l'herbicide facilement disponible pour la suppression des mauvaises herbes annuelles en germination.

STADE DE CROISSANCE DES MAUVAISES HERBES

Au stade prélevée des mauvaises herbes, (avant l'apparition des mauvaises herbes) au taux d'application de 75 g/ha, Herbicide Sortan IS supprimera les mauvaises herbes suivantes :

75 grammes/ha	Période d'application
Pied-de-coq	Prélevée
Sétaire verte	Prélevée
Sétaire glauque†	Prélevée
Digitaire sanguine†	Prélevée
Panic d'automne	Prélevée
Renouée persicaire	Prélevée
Panic millet	Prélevée
Bourse-à-pasteur	Prélevée
Laiteron potager†	Prélevée
Canola spontané (excluant Clearfield*)	Prélevée
Blé spontané	Prélevée

*Remarque : L'herbicide Sortan IS ne supprimera pas le canola spontané Clearfield.

Au stade postlevée des mauvaises herbes, (après l'apparition des mauvaises herbes), l'application de l'herbicide Sortan IS au taux de 37,5 à 75 grammes/ha à pleine surface soit seul ou en mélange en réservoir avec un herbicide à base de glyphosate au taux de 900 g de e.a./ha qui est homologué pour le même usage (maïs tolérant au glyphosate seulement) supprimera les mauvaises herbes suivantes ainsi que d'autres mauvaises herbes étiquetées pour l'usage avec un herbicide à base de glyphosate au taux de 900 g de e.a./ha:

75 grammes/ha	STADE DE CROISSANCE AU MOMENT DE L'APPLICATION
Mauvaises herbes supprimées avec les taux plus bas	
Échinochloa pied-de-coq, panic d'automne, sétaire verte, panic capillaire avancé, sétaire glauque†, sétaire géante, digitaire sanguine (pourpre)†	1 ^{re} - à la 4 ^e feuille (jusqu'au début du tallage)
Chiendent ¹	Appliquer le produit sur les pousses pendant la croissance active, de la 3 ^e à la 6 ^e feuille (moins de 25 cm avec la feuille étendue)
Bourse-à-pasteur	Cotylédon à 4 feuilles
Chénopode blanc†	2 ^e à la 4 ^e feuille (5 - 10 cm de hauteur ou de largeur)
Renouée liseron	Cotylédon à 4 feuilles
Blé spontané	Jusqu'à 1 ^e talle
Folle avoine† **	2 feuilles à 1 ^e talle
56,25 grammes/ha†	
Renouée liseron (Lorsque mélangé en réservoir avec du glyphosate) ²	Cotylédons – 4 feuilles
Amarante à racine rouge (y compris résistantes à la triazine)	Cotylédons – 4 feuilles

37,5 grammes/ha	
Canola spontané	Cotylédon à 5 feuilles
Renouée liseron (Lorsque mélangé en réservoir avec du glyphosate) ²	Cotylédon à 4 feuilles
Amarante à racine rouge (y compris celles résistantes à la triazine)	2 ^e à la 4 ^e feuille (5 à 10 cm de hauteur ou de largeur)
Laiteron potager**	3 feuilles à 2 pousses latérales
Soya spontané (y compris les variétés tolérantes au glyphosate)†	Jusqu'à la 1 ^e feuille trifoliée

† Répression uniquement. On parle de répression des mauvaises herbes lorsque leur nombre et leur vigueur ont été visiblement réduits comparativement à une superficie non traitée. Le degré de répression varie selon la taille des mauvaises herbes et les conditions climatiques avant et après le traitement.

** Lorsque mélangé en réservoir avec du glyphosate

‡ Pour le contrôle plus uniforme lorsque les populations de mauvaises herbes sont plus élevées

MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

Au stade postlevée des mauvaises herbes, l'utilisation de l'herbicide Sortan IS est seulement recommandé lorsqu'il est mélangé en cuve avec du glyphosate (y compris les formulations de diammonium, d'isopropylamine ou de sel de potassium) à raison de 900 g e.a./ha dans le maïs tolérant au glyphosate.

STADES DE CROISSANCE DU MAÏS



[Diagramme d'une plante de maïs à 5 feuilles]

La coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille. On considère qu'une feuille est complètement formée lorsque la feuille suivante devient visible dans le verticille du maïs.

L'EST DU CANADA

APPLICATION EN PRELEVÉE OU POSTLEVÉE (quand le maïs est au stade jusqu'à 8 feuilles ou 6 colliers visibles)

STADE DE CROISSANCE DES CULTURES

Appliquer l'herbicide Sortan IS comme un traitement généralisé:

Du stade prélevé à la culture du maïs à un taux d'application de 75 g / ha.

ou

Du stade postlevée jusqu'à 8 feuilles de maïs (ou 6 colliers visibles) à un taux d'application de 37,5 à 75 g / ha.

Pour un meilleur contrôle des mauvaises herbes levées, il est recommandé d'utiliser un mélange en réservoir d'herbicide Sortan IS avec du glyphosate à 900 g de e.a./ha.

Pour une suppression résiduelle optimale, Sortan IS nécessite une pluie dans les 3 à 5 jours après l'application pour pouvoir être activée. L'activation de Sortan IS se produit lorsque le haut les premiers 5 à

10 cm du profil du sol sont complètement humidifiés à la suite d'une pluie, rendant l'herbicide facilement disponible pour la suppression des mauvaises herbes annuelles en germination.

STADE DE CROISSANCE DES MAUVAISES HERBES

Au stade prélevé des mauvaises herbes, (avant l'apparition des mauvaises herbes) au taux d'application de 75 g/ha, Herbicide Sortan IS supprimera les mauvaises herbes suivantes:

75 grammes/ha	Période d'application
Pied-de-coq	Prélevée
Sétaire verte	Prélevée
Sétaire glauque†	Prélevée
Digitaire sanguine†	Prélevée
Panic d'automne	Prélevée
Renouée persicaire	Prélevée
Panic millet	Prélevée
Bourse-à-pasteur	Prélevée
Laiteron potager†	Prélevée
Canola spontané (excluant Clearfield*)	Prélevée
Blé spontané	Prélevée

*Remarque : L'herbicide Sortan IS ne supprimera pas le canola spontané Clearfield.

Au stade postlevée des mauvaises herbes, (après l'apparition des mauvaises herbes), l'application de l'herbicide Sortan IS au taux de 37,5 à 75 grammes / ha à pleine surface soit seul ou en mélange en réservoir avec un herbicide à base de glyphosate au taux de 900 g de e.a./ ha (maïs tolérant au glyphosate seulement) supprimera les mauvaises herbes suivantes ainsi que d'autres mauvaises herbes étiquetées pour l'usage avec un herbicide à base de glyphosate au taux de 900 g de e.a./ha :

75 grammes/ha	STADE DE CROISSANCE AU MOMENT DE L'APPLICATION
Mauvaises herbes supprimées avec les taux plus bas, y inclus	
Échinochloa pied-de-coq, panic d'automne, sétaire verte, panic capillaire avancé, sétaire glauque†, sétaire géante, digitaire sanguine†	1 ^{re} à la 4 ^e feuilles (jusqu'au début du tallage)
Chiendent ¹	Appliquer le produit sur les pousses pendant la croissance active, de la 3 ^e à la 6 ^e feuille (moins de 25 cm avec la feuille étendue)
Bourse-à-pasteur	Cotylédon à 4 feuilles
Chénopode blanc†	2 ^e à la 4 ^e feuilles (5 à 10 cm de hauteur ou de largeur)
Renouée liseron	Cotylédon à 4 feuilles
Blé spontané	Jusqu'à 1 ^e talle
Folle avoine† **	2 feuilles à 1 ^e talle
56,25 grammes/ha ‡	
Renouée liseron (Lorsque mélangé en réservoir avec du glyphosate) ²	Cotylédon - 4 feuilles
Amarante à racine rouge (y compris résistantes à la triazine)	Cotylédon - 4 feuilles

37, 5 grammes/ha	
Canola spontané	Cotylédon à 5 feuilles
Renouée liseron (Lorsque mélangé en réservoir avec du glyphosate) ²	Cotylédon à 4 feuilles
Amarante à racine rouge (y compris celles résistantes à la triazine)	2 ^e – 4 ^e feuilles (5 - 10 cm de hauteur ou de largeur)
Laiteron potager**	3 feuilles à 2 pousses latérales
Soya spontané (y compris les variétés tolérantes au glyphosate)†	Jusqu'à la 1 ^e feuille trifoliée

† Répression uniquement. On parle de répression des mauvaises herbes lorsque leur nombre et leur vigueur ont été visiblement réduits comparativement à une superficie non traitée. Le degré de répression varie selon la taille des mauvaises herbes et les conditions climatiques avant et après le traitement.

** Lorsque mélangé en réservoir avec du glyphosate

‡ Pour le contrôle plus uniforme lorsque les populations de mauvaises herbes sont plus élevées

MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

Au stade postlevée des mauvaises herbes, l'utilisation de l'herbicide Sortan IS est seulement recommandé lorsqu'il est mélangé en cuve avec du glyphosate (y compris les formulations de diammonium, d'isopropylamine ou de sel de potassium) à raison de 900 g e.a./ha dans le maïs tolérant au glyphosate.

STADES DE CROISSANCE DU MAÏS



[Diagramme d'une plante de maïs à 8 feuilles]

La coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille. On considère qu'une feuille est complètement formée lorsque la feuille suivante devient visible dans le verticille du maïs.

RECOMMANDATIONS POUR LA SUPPRESSION DE CERTAINES MAUVAISES HERBES

¹Chiendent - Appliquer l'herbicide Sortan IS en postlevée, avec un agent tensio-actif non ionique recommandé, lorsque la majorité des pousses de chiendent sont en pleine croissance et sont parvenues aux stades de la 3^e à la 6^e feuille (moins de 25 cm, feuille étendue). Si l'on procède au traitement du chiendent avant les stades de la 3^e à la 6^e feuille, les mauvaises herbes ne seront peut-être pas complètement supprimées, étant donné qu'un grand nombre de pousses ne sont pas encore sorties de terre.

²Pour une meilleure suppression de la renouée liseron, appliquer l'herbicide Sortan IS à raison de 37,5 à 75 grammes/ha mélangé en réservoir avec du glyphosate à raison de 900 g e.a./ha. Appliquer à la renouée liseron en croissance active dans le stade cotylédon à 4 feuilles.

NOTE : Les mauvaises herbes sont plus vulnérables lorsqu'elles sont petites et en pleine croissance.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir propre au tiers avec de l'eau fraîche.
2. Faire fonctionner l'agitateur à la vitesse maximale.
3. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité requise de l'herbicide Sortan IS dans le réservoir. Continuer l'agitation pendant au moins 5 minutes afin d'assurer que l'herbicide Sortan IS est complètement dissous.
4. Une fois que les granules sont dissoutes, continuer de remplir le réservoir entre le 2/3 et 3/4, et ensuite ajouter le produit d'association.
5. Lorsque l'herbicide Sortan IS (et l'autre herbicide mélangé en réservoir au besoin) est bien mélangé et en suspension, ajouter un agent tensio-actif non ionique recommandé à raison de 2 L par 1 000 L de solution de pulvérisation (0,2 % v/v).
6. Remplir le reste du réservoir du pulvérisateur.
7. Pour les mélanges subséquents, réduire le volume de la matière qui reste dans le réservoir à 10 % ou moins du volume de solution original avant de procéder à l'étape 1, parce que les produits chimiques restants peuvent entraver la dispersion de l'herbicide Sortan IS. Si cela est impossible, délayer l'herbicide Sortan IS dans une petite quantité d'eau (5 à 10 L) avant de l'ajouter au réservoir.

Une agitation continue est nécessaire pour assurer l'uniformité du mélange et de l'application. Le volume d'eau optimal pour l'application de l'herbicide Sortan IS est de 140 à 190 litres d'eau par hectare (minimum de 100 litres d'eau par hectare). Utiliser une pression de pulvérisation de 175 à 275 kPa. Il est recommandé d'utiliser des buses à jet plat et des tamis de 50 mailles ou plus grand. Le mélange à pulvériser de l'herbicide Sortan IS doit être utilisé dans les 24 heures suivant sa préparation. Passé ce délai, il est susceptible de se dégrader, ce qui peut entraîner une diminution de la suppression des mauvaises herbes. Bien agiter le mélange pour assurer son homogénéité chaque fois qu'on le laisse reposer dans le réservoir.

NOTE : L'herbicide Sortan IS se dégradera dans l'eau acide ou fortement alcaline. Ne pas préparer une quantité supérieure à celle pouvant être utilisée en un jour. Si l'application est interrompue, bien agiter le mélange avant de reprendre le traitement.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Afin d'éviter tout dommage ultérieur aux cultures utiles, bien nettoyer l'équipement de mélange et de pulvérisation immédiatement après le traitement pour éliminer toute trace de l'herbicide Sortan IS. Pour cela :

1. Vider le réservoir et rincer le réservoir, la rampe et les boyaux avec de l'eau propre. Si la rampe est équipée de têtes à buses multiples, s'assurer de faire pivoter chaque buse afin de s'assurer que l'eau propre passe à travers toutes les pièces de l'assemblage.
2. Regarder dans le réservoir afin de s'assurer qu'il ne reste pas de traces visibles de l'herbicide Sortan IS. Répéter l'étape 1 au besoin.
3. Remplir le réservoir avec de l'eau propre; ajouter ensuite 1 litre d'AMMONIAQUE domestique (contenant un minimum de 3% d'ammoniaque) par 100 litres d'eau ou une solution pour nettoyage de réservoir contenant de l'ammoniaque. L'ammoniaque ne neutralise pas l'herbicide, mais il aide à dissoudre les résidus séchés adhérents aux surfaces du réservoir. Si un concentré émulsifiable a été mélangé dans le réservoir avec l'herbicide Sortan IS, l'utilisation d'un agent tensio-actif durant le nettoyage aidera à enlever les résidus huileux qui peuvent renfermer de l'herbicide Sortan IS dans le réservoir et les boyaux.
4. Faire couler une partie de la solution dans la rampe et les boyaux et rajouter de l'eau pour remplir le réservoir. Agiter le contenu pendant 15 minutes.
5. Vider le réservoir.
6. Enlever les buses et les filtres et les nettoyer séparément dans un seau contenant un nettoyeur et de l'eau.
7. Rincer le réservoir à fond avec de l'eau propre pendant au moins 5 minutes en faisant couler l'eau dans les boyaux et la rampe.
8. Avant d'utiliser le pulvérisateur pour une nouvelle application, faire couler de l'eau fraîche dans le réservoir, la rampe et les tuyaux pendant 5 minutes.

ATTENTION : NE PAS ajouter d'eau de Javel à l'ammoniaque. Le mélange du chlore avec l'ammoniaque entraîne le dégagement d'un gaz à odeur de chlore et de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. NE PAS nettoyer l'équipement dans un espace fermé.

UTILISATION D'INSECTICIDES

Pour protéger les cultures au maximum, appliquer l'herbicide Sortan IS uniquement sur le maïs qui n'a PAS été traité avec un insecticide organophosphoré de sol hautement systémique.

NE PAS mélanger l'herbicide Sortan IS en réservoir avec un insecticide organophosphoré. NE PAS appliquer un insecticide organophosphoré foliaire moins de sept jours avant ou après la pulvérisation de l'herbicide Sortan IS.

REPLANTATION D'AUTRES CULTURES

L'herbicide Sortan IS se dégrade grâce aux processus naturels se produisant dans le sol. Des essais sur le terrain démontrent que l'on peut procéder aux cultures ci-dessous en toute sécurité aux intervalles indiqués après avoir cultivé du maïs traité avec l'herbicide Sortan IS.

CULTURE	INTERVALLE ENTRE LES CULTURES
Blé d'hiver	4 mois
Blé (inclus blé durum), Avoine, Orge, Canola, Soja, Haricots secs communs, Pois chiches, Pomme de terre, Tournesol, Maïs à semence, Maïs sucré, Pois de grande culture, Lin, Féverole à petits grains et Lentilles, sorgho	10 mois
Maïs de grande culture	à tout moment

Pour les autres cultures, il est recommandé de faire au préalable un test d'activité biologique. Ce test consiste à faire pousser jusqu'à maturité une bande expérimentale de la plante ou des plantes que l'on désire cultiver l'année suivante.

TEST D'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

Choisir pour la ou les cultures qui vont constituer le test d'activité biologique une ou plusieurs zones représentatives du champ précédemment traité avec l'herbicide Sortan IS. Tenir compte de facteurs tels que les dimensions du champ, la texture du sol, l'égouttement et les endroits où les machines agricoles tournent normalement pour changer de direction, et choisir les emplacements les plus représentatifs des conditions du sol. Dans les grands champs, on peut avoir besoin de plus d'un emplacement pour obtenir des résultats fiables.

Les bandes d'essai doivent être ensemencées perpendiculairement au sens dans lequel le champ a été arrosé. Ces bandes d'essai doivent être assez longues pour croiser la largeur de plusieurs bandes de terre arrosées. Les essais faits sur de grandes surfaces sont évidemment plus fiables que les essais plus limités.

Utiliser l'équipement ordinaire pour le labourage et l'ensemencement des bandes d'essai. Préparer une couche et y semer les cultures et variétés que vous voudriez pouvoir produire l'année suivante. Il est important de procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire de semer à la même époque, dans les mêmes conditions et selon les techniques et pratiques agricoles normalement utilisées. Faire en même temps un essai dans une zone voisine qui n'a pas été traitée avec l'herbicide Sortan IS afin d'assurer un point de comparaison.

Au fur et à mesure de la levée et de la croissance des cultures, examiner les points suivants dans les zones traitées et dans les zones non traitées :

aspect général de la culture	développement du système racinaire	taux de croissance
couleur et vigueur du plant	rendement	

Poursuivre vos observations jusqu'à ce que les cultures d'essai arrivent à maturité. Prendre soin de ne pas appliquer trop d'herbicide sur les bandes d'essai pour ne pas risquer d'endommager les cultures. Si le test indique que le sol contient des résidus de l'herbicide Sortan IS, continuer à cultiver seulement les cultures énumérées sur l'étiquette et ne pas entreprendre d'autres cultures avant qu'un test d'activité biologique ne confirme que les cultures susceptibles croissent normalement.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'UTILISATION DU PRODUIT

Ne pas appliquer l'herbicide Sortan IS pendant les périodes de pluies abondantes ou lorsque le sol est saturé d'eau. Ne pas appliquer le produit directement sur une étendue d'eau ou de l'eau courante. Ne pas l'appliquer dans les zones où les eaux de surface provenant des champs traités peuvent ruisseler sur des terres arables adjacentes ayant été ensemencées ou devant l'être, ou dans des cours d'eau, de l'eau d'irrigation ou des puits. Appliquer le produit uniquement lorsqu'il n'y a aucun risque que la solution de pulvérisation ne dérive et contamine des terres ne devant pas être traitées, étant donné que de très petites quantités de solution de pulvérisation de l'herbicide Sortan IS peuvent gravement endommager les cultures sensibles à son action durant les périodes de croissance active et de dormance.

Comme avec tout herbicide, il faut éviter les chevauchements ainsi que les démarrages ou les arrêts, les ralentissements et les virages pendant que l'on pulvérise le produit, sous peine d'endommager la culture.

La culture risque d'être endommagée si on applique le produit sur du maïs éprouvé par un temps anormalement chaud, humide ou froid, le gel, un sol peu fertile, trop tassé ou saturé d'eau, la sécheresse, l'application antérieure d'autres pesticides, l'attaque d'insectes ou la maladie.

La suppression des mauvaises herbes peut être réduite dans des conditions climatiques extrêmes, notamment par temps chaud et sec ou en cas d'humidité excessive ou de gel.

La suppression des mauvaises herbes peut être réduite s'il pleut dans les 2 à 4 heures suivant l'application de l'herbicide Sortan IS.

Du fait que la tolérance des variétés hybrides de maïs aux herbicides varie, limiter la première pulvérisation de l'herbicide Sortan IS à une petite superficie, pour chaque variété, avant de pulvériser le champ entier.

Ne pas appliquer l'herbicide Sortan IS moins de 30 jours avant la récolte du maïs (ensilage, fourrage ou grain.)

Ne pas laisser paître des bêtes dans les champs traités et ne pas leur donner le maïs (ensilage, fourrage ou grain) comme nourriture pendant au moins 30 jours après une application d'herbicide Sortan IS.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Sortan IS est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Sortan IS et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Sortan IS ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte. Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent.
- Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec le représentant local de Corteva Agriscience Canada Company ou composer le numéro sans frais au 1-800-667-3852.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments pour les humains ou pour les animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé. Conserver le contenant à l'écart de l'humidité. NE PAS utiliser ni entreposer près de la chaleur ou une flamme nue.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être retourné à un point de collecte. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe aucun point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.

010924

Code de l'étiquette: CN-32627-007-F
Remplace: CN-32627-006-F